



De l'argent à vie – sans avoir gagné à la loterie

Gagner de l'argent à vie à la loterie réglerait fort probablement vos soucis financiers, particulièrement si vous êtes à la retraite. Mais nous savons tous que les chances sont plutôt minces. Cependant, dans le cadre d'une stratégie globale de production de revenus, les rentes peuvent certainement fournir un revenu stable pendant toutes vos années de retraite.

Prenons l'exemple de Jean et Diane. Ils viennent tout juste de prendre leur retraite et d'emménager dans un nouveau condo. Diane suit des cours de golf et essaie de convaincre Jean de s'y mettre. Cependant, il craint que la pratique de cette activité ne devienne trop onéreuse avec le temps. Jean et Diane possèdent des FERR et d'autres épargnes, mais ils doivent s'assurer qu'ils auront suffisamment d'argent pour payer leurs dépenses au cours des années à venir tout en maintenant un style de

vie confortable. Un nouveau voisin qui vient de souscrire une rente pour les mêmes raisons a recommandé à Jean et à Diane de s'informer auprès de leur conseiller financier pour savoir si une rente pouvait répondre à leurs besoins.

EN QUOI CONSISTENT LES RENTES?

Lors de leur rencontre avec leur conseillère, Sylvie, cette dernière leur a d'abord expliqué le fonctionnement des rentes; une rente peut se comparer avec un prêt hypothécaire. Lorsque vous demandez un prêt hypothécaire, vous empruntez une importante somme d'argent et remboursez graduellement le capital et les intérêts au cours d'un certain nombre d'années. Dans le cas d'une rente, vous placez votre argent auprès d'une institution financière qui vous verse des arrérages, soit un revenu périodique composé d'une partie du capital et des intérêts.

Bien entendu, le prêt hypothécaire prend fin lorsque le montant a été entièrement remboursé. Cependant, dans le cas d'une rente, vous avez la possibilité de choisir une rente qui vous procurera un revenu votre vie durant ou la vie durant de votre conjoint advenant votre décès.



AVANTAGES DES RENTES

Lorsque Jean a mentionné à Sylvie qu'ils détenaient déjà des placements destinés à couvrir leurs dépenses, elle lui a expliqué qu'une rente pouvait s'inscrire dans leur stratégie globale. Les rentes offrent également d'autres avantages qui en font des instruments de production de revenus très attrayants.

VOUS NE POUVEZ PAS ÉPUISER VOS REVENUS

Contrairement aux CPG, aux fonds communs de placement et aux autres produits de placement qui peuvent s'épuiser, les rentes sont conçues pour vous fournir un revenu de retraite toute votre vie durant.

AJUSTER VOS REVENUS EN FONCTION DE VOS DÉPENSES

Sylvie a recommandé à Jean et à Diane d'utiliser une partie de leurs placements pour souscrire une rente qui leur fournira le revenu nécessaire pour couvrir leurs dépenses courantes. Pour tenir compte de l'inflation, les arrérages de rente peuvent être indexés annuellement et tout revenu supplémentaire pourra ainsi être réinvesti dans d'autres produits pour aider Jean et Diane à atteindre leurs objectifs de placement.

Sylvie a expliqué que le montant des arrérages est établi au moment de la souscription de la rente et dépend des facteurs suivants :

- Le montant du dépôt
- Les taux d'intérêt en vigueur

- La décision d'indexer ou non la rente
- Le sexe et l'âge de chaque conjoint
- La période de garantie des arrérages advenant un décès prématuré

INVESTIR AUX TAUX EN VIGUEUR

Jean et Diane ne veulent pas prendre trop de risques avec leurs placements et ne sont pas intéressés à faire le suivi de leurs placements, mais la faiblesse des taux d'intérêt en vigueur les inquiète. Les rentes leur permettent de placer une partie de leur portefeuille aux taux actuels afin d'être assurés de toucher un certain revenu. Plus tard, ils pourront placer une autre partie aux taux qui seront alors en vigueur et protéger une plus grande part de leur portefeuille. Ainsi, tout comme la stratégie d'achats périodiques par sommes fixes, les risques sont réduits et les rendements des placements sont nivelés.

LÉGUER SON ARGENT À SON DÉCÈS - RENTES TEMPORAIRES ET RÉVERSIBLES

Diane a entendu dire par sa sœur que la somme investie pour souscrire la rente était perdue au décès. Cependant, certaines options sont offertes pour éviter que cela ne se produise. En souscrivant une rente, Diane et Jean peuvent opter pour différentes périodes de garantie qui feront en sorte que les arrérages seront versés à leurs héritiers ou à leurs bénéficiaires désignés advenant leur décès. Les périodes de garantie peuvent varier de zéro à 25 ans et ce qu'il y a de bien, c'est qu'il reviendra à Jean et à Diane de déterminer eux-mêmes la période de garantie.

En général, plus la période de garantie choisie est longue, plus le montant des arrérages est réduit, car il faut échelonner la rente sur une plus longue période. Dans le





cas de certaines rentes temporaires, les paiements cessent à l'expiration de la période choisie. Même si Diane et Jean décèdent avant l'expiration de la période de garantie, les arrérages seront versés à leurs héritiers ou à leurs bénéficiaires désignés jusqu'à l'expiration de la période de garantie.

Jean et Diane veulent également s'assurer que le conjoint survivant n'aura pas à s'inquiéter des revenus, peu importe ce qui arrive. Ainsi, ils peuvent opter pour un contrat de rente réversible établi en fonction des deux conjoints, de sorte que la source de revenus sera maintenue advenant le décès de l'un des conjoints.

AVANTAGES FISCAUX DES RENTES PRESCRITES NON ENREGISTRÉES

Jean voulait connaître les incidences fiscales des rentes. Il a été heureux d'apprendre que les rentes non enregistrées bénéficiaient d'un traitement fiscal préférentiel si elles répondent à la définition de rentes prescrites.

Les arrérages sont constitués d'une partie du capital et des intérêts et c'est le montant correspondant aux intérêts qui est imposable. Les rentes prescrites répartissent également les intérêts imposables pendant toute la durée du service de la rente, différant ainsi l'impôt payable. Dans le cas des rentes ordinaires, le revenu imposable doit être déclaré au fur et à mesure qu'il est versé – il est plus élevé au cours des premières années et diminue en fonction de la réduction du capital.

En réduisant leur revenu imposable, Jean et Diane pourront conserver un montant plus élevé de leur pension de la Sécurité de la vieillesse et augmenter les crédits d'impôt foncier, les crédits de taxe sur les ventes et les crédits d'impôt liés à l'âge. En raison du traitement fiscal de leurs arrérages, Jean et Diane pourraient avoir droit à un crédit fiscal pour pension pouvant aller jusqu'à 1 000 \$.

ATTEINDRE SES OBJECTIFS FINANCIERS

Après avoir discuté avec leur conseillère pour étudier les options de rente dans le cadre de leur stratégie financière globale, Jean et Diane sont certains qu'ils n'auront pas à s'inquiéter au sujet de leurs revenus pendant la retraite. Ils se sont tous les deux abonnés au club de golf de la région et pensent même se rendre dans le Sud cet hiver pour se pratiquer sur les verts.

Pour en savoir davantage sur la façon dont une rente peut vous procurer un revenu viager à la retraite, consultez votre conseiller financier.

Avec les compliments de :

Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de service et de commerce déposées réservées à l'usage de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et de ses sociétés affiliées, y compris la Société Financière Manuvie. Les commentaires formulés dans le présent article ne doivent pas être considérés comme un avis donné en matières juridique et fiscale à l'égard d'un cas précis. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait demander l'avis d'un spécialiste afin de s'assurer qu'ils sont appropriés à la situation. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Lisez attentivement le prospectus avant d'effectuer un placement. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie et leur rendement passé ne garantit par leur rendement futur. Les rendements indiqués visent uniquement à illustrer les effets d'un taux de croissance composé; ils ne sont pas une indication de la valeur future du fonds de placement ou du rendement d'un placement dans le fonds de placement.

www.manuvie.ca/investissements

 **Investissements Manuvie**
Avec vous, à chaque étapeSM